



Mairie de Magland

Rentrée scolaire 2018-2019 Accueil périscolaire Restaurant scolaire Mercredis

Pour cette nouvelle année scolaire, l'accueil périscolaire du matin et du soir, le restaurant scolaire, les activités périscolaires et le centre de loisirs ouvriront leurs portes le lundi 3 septembre 2018.

Pour l'inscription de vos enfants aux différents services, nous vous prions de bien vouloir vous rendre aux permanences dont vous trouverez les dates ci-dessous avec les documents suivants :

- Fiche de renseignements individuelle,
- Fiche d'inscriptions aux différents services (1 par enfant),
- Copies des pages vaccination du carnet de santé (**aucune copie ne sera effectuée sur place**),
- Attestation d'assurance périscolaire 2018/2019,
- Justificatif de quotient familial CAF,
- RIB.

Sans connaissance de votre quotient familial, la facturation s'effectuera sur la tranche la plus élevée.

Permanences dans la salle de restauration scolaire de la maternelle :

Du 18 au 22 juin 2018, de 16h30 à 18h30

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
Aucun dossier ne sera accepté en Mairie.**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service restauration scolaire au 04.50.34.72.60 ou le service enfance au 04.50.89.48.14.

IMPORTANT

Nous vous invitons à nous retourner le dossier, même par précaution car, si en cours d'année vous avez un besoin, votre dossier est prêt, et vous gagnerez du temps par la suite.

*Le service Enfance- Jeunesse
Mairie de Magland*